

Alerte : aéroport de Nice

Les vraies raisons de la privatisation



Le 19 février 2015, **36 000 votants niçois rejetaient à 97,2 % la privatisation de l'aéroport de Nice** lors d'un référendum fantoche organisé par le maire de Nice, l'ultraeuropéiste Christian Estrosi. Cette initiative « coup de com » du maire de Nice (censée faire passer l'élu pour un défenseur du patrimoine économique national et niçois) n'a bien entendu servi à rien, puisque **l'appel d'offres doit être lancé en février 2016 en vue de la privatisation d'ici l'été.**

Pourquoi ? Tout simplement parce que :

— **l'article 63** du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (ou TFUE) impose à tous les pays membres de l'Union européenne la totale liberté de circulation des capitaux et ouvre ainsi **la vente de notre patrimoine économique** à des fonds américains, moyen-orientaux ou asiatiques ;

— **l'article 106** du TFUE impose la mise en concurrence des services publics et promeut leur privatisation ;

— **l'article 121** du TFUE pose le principe des « grandes orientations des politiques écono-

miques », qui exigent le démantèlement et la privatisation de nombreuses infrastructures publiques et de services publics.

Le pillage du patrimoine économique de la France est donc la conséquence directe de son appartenance à l'Union européenne et de l'obligation qu'a tout gouvernement d'un État membre de l'UE d'appliquer à la lettre les traités européens et les « **grandes orientations des politiques économiques** ».

Or **ces traités européens ont été soutenus par les mêmes partis politiques** et bien souvent ratifiés par les mêmes élus qui font mine aujourd'hui d'en combattre les effets.

Un seul parti politique propose aux Français la seule voie pour **sauvegarder notre patrimoine** et sortir la France de ce piège mortel qu'est l'Union européenne : **l'Union populaire républicaine.**

Plus d'infos : www.upr.fr